

Dentons et 大成 officialisent leur regroupement

大成 DENTONS

10 novembre 2015

Dentons et 大成 officialisent aujourd'hui leur regroupement déjà annoncé et approuvé par leurs associés respectifs en janvier 2015.



Le cabinet portera le nom « Dentons » en français et dans toutes les autres langues, sauf en chinois où il portera le nom « 大成 ». Le logo du cabinet regroupera les deux noms : « 大成Dentons ».

Le nouveau cabinet est présent dans plus de 50 pays. Ses avocats de haut calibre, au nombre d'environ 6 600, sont bien ancrés dans les collectivités où les clients veulent faire des affaires ou régler un différend, que ce soit au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Royaume-Uni, au Moyen-Orient, en Afrique ou dans la région de l'Asie-Pacifique.

Lawyers
6600

Lawyers and professionals
6900

All timekeepers
8000

All Dentons members
11,000

Fidèle à sa démarche qui exige que ses membres soient bien ancrés dans leur collectivité, le cabinet issu du regroupement s'inspire des pratiques exemplaires qui ont cours un peu partout dans le monde, célébrant ainsi les

diverses collectivités où il est présent, et enrichit ses champs de pratique et ses secteurs d'activité en leur donnant une profondeur sans égale sur le marché.



Le cabinet lance en outre aujourd'hui un nouveau site en chinois sur www.dentons.com. Par courtoisie pour nos clients et les autres personnes qui souhaitent se renseigner sur les services que le cabinet offre en Chine et sur notre cabinet fondateur 大成, le site Web www.dachenglaw.com demeurera accessible au public jusqu'à sa migration définitive vers notre site mondial au www.dentons.com.

À propos de Dentons

Dentons est le plus grand cabinet d'avocats au monde, synonyme d'excellence partout sur la planète. Dentons figure aux premiers rangs de l'indice de notoriété Élite mondial d'Acritas et parmi les 30 cabinets reconnus par BTI pour leur service à la clientèle et est cité par des publications prestigieuses qui saluent son esprit d'innovation, dont témoigne la fondation de Nextlaw Enterprise, filiale en propriété exclusive de Dentons qui englobe des unités d'exploitation axées sur l'innovation, la consultation et la technologie. Fort de sa démarche polycentrique, de son engagement à favoriser l'inclusion et la diversité et de ses effectifs de haut calibre, Dentons défie le statu quo et défend les intérêts de ses clients dans les collectivités où ses membres vivent et travaillent. www.dentons.com.